

REFERENTIEL DU CQPM

Titre du CQPM : **Chargé de travaux en milieu nucléaire**

1. REFERENTIEL D'ACTIVITES DU CQPM

1.1. Mission (s) et activités visées par la certification professionnelle

Le chargé de travaux en milieu nucléaire intervient dans le cadre de la coordination de travaux (maintenance, démantèlement, assainissement,...) en milieu nucléaire régis par une réglementation stricte en lien avec la sûreté nucléaire. Dans le cadre des missions qui lui sont confiées sur des sites nucléaires, il doit prendre en charge le suivi sur site de ces travaux dans le respect des procédures de travail qu'il doit organiser selon la maîtrise des processus Q3SE (qualité, sécurité, environnement) et des règles (sites et clients).

Les missions ou activités confiées au chargé de travaux en milieu nucléaires (CNPE, site de recherches ou de fabrication, ou site de retraitement de combustible) peuvent porter à titre d'exemple non-exhaustif sur :

- La coordination et la réalisation de travaux liés à des missions sur sites nucléaires dans le respect de la sécurité des personnes et de la sûreté nucléaire,
- Le suivi des conditions de réalisation en termes de qualité, de radioprotection, de sûreté et sécurité,
- L'optimisation des travaux dans le cadre d'un chantier,
- La réalisation des opérations de maintenance sur une installation nucléaire, sur des sites de recherches ou de fabrication, ou sur un site de retraitement de combustible,
- La veille à la sécurité de son équipe et à la sûreté des installations,
- La mise en place des mesures de radioprotection, la veille et le suivi,
- La prise en charge du nettoyage (repli de chantier) et de l'assainissement des installations nucléaires.

Il réalise des opérations complexes et variées en conformité avec les divers plans, procédures et normes en vigueur, tout en respectant le critère de sécurité, sûreté, qualité et respect des délais.

Dans le cadre de réalisations de travaux complexes sur les installations nucléaires, le chargé de travaux en milieu nucléaire est le garant de la bonne réalisation technique et contractuelle des opérations dont il a la charge.

Il a en charge les travaux (maintenance, démantèlement, assainissement,...) des sites nucléaires, seul ou en équipe, et son activité commence dès la préparation et va jusqu'au bilan de chantier et retour d'expérience.

En fonction des différents contextes et/ou organisations des entreprises, les missions ou activités du titulaire portent sur :

- **La prise en charge d'une partie des travaux en milieu nucléaire ;**

Cette activité consiste à prendre en charge une partie de travaux et ses objectifs (par exemple : maintenance d'un robinet, ouverture d'une capacité, ...). De plus, il sait identifier et maîtriser les référentiels applicables dans tous les domaines imposés par l'exploitant nucléaire, les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement, radioprotection, technique, ...

Les procédures de travail, les modalités de mise en œuvre des travaux. Lors de travaux, respect des procédures liées à la sûreté nucléaire et aux impératifs, de travail, analyse des risques fonctionnels du matériel, respect des

règles de radioprotection, ...

Elle intègre la maîtrise des exigences qualités (client, entreprise) et l'identification des différents interlocuteurs.

La finalité de cette activité est de préparer et de finaliser les travaux méthodiquement et avec rigueur dans le strict respect des règles de prévention et de sécurité afin de constituer un retour d'expérience.

- ***L'organisation et la coordination de travaux en milieu nucléaire ;***

Cette activité consiste à réaliser l'organisation et la coordination d'un travail en milieu nucléaire dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones d'intervention, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets, ...).

La finalité de cette activité est de réaliser le travail défini et de permettre la poursuite de l'exploitation du procédé comme attendu avec rigueur dans le strict respect des règles. Ainsi, que le suivi de la bonne réalisation des travaux (maintenance, montage, levage,...) et le suivi direct des exécutants.

Cela permet de formaliser et d'enregistrer un retour d'expérience nécessaire à la traçabilité des travaux.

- ***La finalisation de travaux en milieu nucléaire ;***

Cette activité consiste à finaliser le travail technique dans le respect de l'ensemble des règles de sécurité et de sûreté (mesures d'irradiation et de contamination, identification des zones de travaux, condition de travail, mesure et surveillance de la dosimétrie, port de protections individuelles, vérification des protections collectives, confinement, tri des déchets,...).

La finalité de cette activité est de formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur le site nucléaire et de réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire. Cela permet de formaliser et d'enregistrer un retour d'expérience nécessaire à la reproductibilité des travaux (maintenance, repli de chantier,...).

1.2. Environnement de travail

Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce sa profession pour le compte d'exploitants, des entreprises prestataires ou sous-traitantes dans les secteurs du génie civil, de l'automatisme, de l'instrumentation, de la mécanique, de la robinetterie ou de la chaudronnerie.

Il réalise les travaux (maintenance, montage, levage, ...) sur une installation nucléaire, sur des sites de recherches ou de fabrication, ou sur un site de retraitement de combustible.

Lors des travaux, le chargé de travaux en milieu nucléaire peut intervenir en intérieur ou en extérieur, et sur tout le périmètre attribué.

Le chargé de travaux en milieu nucléaire exerce son activité dans tous les secteurs de l'électronucléaire en amont et aval du cycle du combustible. Il peut également exercer dans les domaines industriels, le domaine médical, le domaine de la recherche, dès lors qu'il y a une présence d'une source radioactive.

Il exerce chez les exploitants nucléaires, mais également chez les sous-traitants du domaine nucléaire et les intervenants (PME/PMI et Groupes).

Afin d'accéder en zone contrôlée, certains équipements sont obligatoires (dosimètres, tenues spécifiques, ...) et d'autres nécessaires (Appareil de Protection des Voies Respiratoires - APVR) ..., selon le type de travaux.

L'ensemble des moyens de protection est répertorié dans les documents applicables.

1.3. Interactions dans l'environnement de travail

Le chargé de travaux en milieu nucléaire a en charge divers travaux (maintenance, démantèlement, assainissement,...) des sites nucléaires, seul ou en équipe, et son travail commence dès la préparation et va jusqu'au bilan de chantier. Au sein des équipes de travail, il a en charge la réalisation de prestation/activités en milieu nucléaires dans le respect des procédures de travail.

Au sein du site, il assure la préparation et la réalisation des divers opérations (maintenance, montage, levage,...), confiées par les entités tiers.

Pour ce faire, il s'appuie sur des équipes sédentaires, en charge notamment de la maintenance du matériel utilisé sur chantier, et sur des équipes itinérantes, techniciens et ingénieurs d'intervention sur sites nucléaires. Il est responsable de la bonne exécution du travail.

1.4. Analyse prospective des évolutions du métier

La période à venir, cumulera, pour la filière nucléaire, des travaux pour la prolongation de la durée d'exploitation de réacteurs existants (Grand Carénage), la construction de nouveaux réacteurs et l'augmentation des travaux de démantèlement de réacteurs et de gestion des déchets, sans oublier la maintenance courante soutenue.

De plus, les évolutions technologiques traverseront la filière (ex : développement de SMR-Small Modular Reactor). Sur la période il y aura, la numérisation de la filière, la robotisation accrue des opérations, la maintenance prédictive avec les IoT et ajouteront une transformation qualitative aux enjeux quantitatifs.

Dans le cadre de l'EPR2, version optimisé et industrialisée du réacteur EPR, plusieurs leviers sont mis en œuvre pour gagner la compétitivité :

- Une prise en compte, dès la conception, des aspects industriels, pour améliorer et sécuriser la constructibilité du futur réacteur (comme la standardisation ou la préfabrication).
- Une démarche de transformation des méthodes et outils contribuant à renforcer l'efficacité des équipes d'ingénierie (notamment la numérisation 3D de la maquette, par exemple la simulation 4D du déroulement du chantier). La numérisation renforcée des processus avec de compétences accrues en BIM (Building Information Modeling) permet d'anticiper la synthèse des opérations.

A l'avenir, le chargé de travaux en milieu nucléaire peut se voir confier davantage d'opérations de simulation 4D du déroulement du chantier.

2. REFERENTIEL DE COMPETENCES

Compétences et connaissances afférentes au CQPM visé :

Pour cela, il (elle) doit être capable de :

Blocs de compétences	Compétences professionnelles	Connaissances associées
BDC UC00454 La prise en charge d'une partie des travaux en milieu nucléaire	1. Prendre en charge une partie des travaux et ses objectifs sur site nucléaire	<ul style="list-style-type: none"> • Rôle du charger de travaux • Référentiels applicables et exigences clients • Qualité, Sûreté, prise en compte des AIP et EIP • Documents (Dossier de travail, cartographies, procédures, support, ...) • Repérage • Moyen de contrôle et de mesure (...) • Utilisation du matériel adapté • Lecture de plan • Application d'un mode opératoire • Les documentations techniques (document de production, fiche d'instruction, plan de pièces...) • Les caractéristiques techniques des produits et outillages • Mise en œuvre et suivi d'un dossier de travail • Les règles QHSE et les risques liés à l'activité, • Habilitations liées à l'environnement de travail (nucléaire, chimique, ATEX, ...) • Initiation au contexte du nucléaire • Communication écrite et verbale • Consignes générales de radioprotection (habillage, balisage,...) • Les risques liés à la radioactivité et liés sécurité • Analyse de risques • PFI (Pratiques de Fiabilisation des Interventions) • Trier (Gestion) et identification des déchets et risques chimiques, ... • Sauveteur secouriste du travail
	2. Identifier et maîtriser les référentiels applicables (dans tous les domaines imposés par l'exploitant,...) sur site nucléaire	
BDC UC00455 L'organisation et la coordination de travaux en milieu nucléaire	1. Organiser un programme d'actions sur site nucléaire	
	2. Cordonner les travaux sur site nucléaire	
	3. Adapter un programme de travaux sur site nucléaire	
BDC UC00456 La finalisation de travaux en milieu nucléaire	1. Formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur site nucléaire	
	2. Réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire	

		<ul style="list-style-type: none">• Outils de communication• Suivi d'un dossier de travail• Gestion d'un chantier• Gestion d'une situation dégradée• Gestion d'écarts• Outils de communication• Référentiels applicables et exigences clients
--	--	---

3. REFERENTIEL D'EVALUATIONS

3.1. Conditions de réalisation et d'évaluation des compétences professionnelles selon les critères mesurables, observables et les résultats attendus

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>1. Prendre en charge une partie des travaux et ses objectifs sur site nucléaire</p>	<p>Dans le cadre de travaux organisés sur site (chantier école, ...) en milieu nucléaire. L'ensemble de la documentation associée, techniques, contractuels est mis à disposition.</p> <p>Les procédures et directives sécurités et sûreté nucléaires sont mises à disposition.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> Selon la procédure interne, la méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Les procédures de travail sont comprises, les modalités de mises en œuvre sont définies. L'ensemble des actions est connu, appliqué et adapté dans le respect des règles de radioprotection.</p> <p><u>En matière de moyens utilisés :</u> La documentation associée aux travaux est consultée, ainsi que l'ensemble des consignes et règles générales liées à l'environnement nucléaire. Les moyens prévus sont pertinents et adaptés à la méthode définie (instructions, dossier technique, ...). Les documents et consignes de sécurité et/ou sûreté sont identifiés et connus et appliqués selon la zone d'activité et des risques associés (dossier de travail, AT, mode opératoire, pratique de fiabilisation des Interventions...).</p> <p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...).</p> <p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiés et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). La limitation des risques d'exposition radiologique dans le respect des procédures opératoires écrites et de risques radiologiques présents en zone (niveau d'exposition, localisation des zones de concentration d'éléments radioactifs, ...) ainsi que les risques spécifiques outillages est respecté. Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement sont clairement identifiées et intégrées.</p>	<p>Les objectifs des travaux sont connus, les contraintes et risques sont identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau technique : la nature des travaux à réaliser, les résultats attendus sont clairement identifiés et les limites du travail clairement comprises. • Au niveau sûreté, sécurité, radioprotection et environnement : les risques sont identifiés et les moyens de prévention (parades) sont connus et prévus. • Au niveau économique et financier : les données contractuelles sont parfaitement intégrées en termes de budget (volume horaire), et de délais. • Au niveau social : le temps de travail réglementaire est connu et prit en compte.

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>2. Identifier et maîtriser les référentiels applicables (dans tous les domaines imposés par l'exploitant,...) sur site nucléaire</p>	<p>Dans le cadre des travaux organisés sur site (chantier école) en milieu nucléaire. L'ensemble de la documentation associé, techniques, contractuels est mis à disposition. A partir du Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel) Les procédures et directives sécurités et sûreté nucléaires sont mises à disposition. A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p>En matière de méthodes utilisées : La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Adaptation du dossier de réalisation technique sur le plan de la sécurité (respect des procédures liées à la sûreté nucléaire et aux impératifs de travail, analyse des risques fonctionnels du matériel, respect des règles de radioprotection...) et sur le plan de la qualité (respect du système qualité du site et de l'entreprise, traçabilité du dossier de travail...).</p> <p>L'ensemble des procédures (réglementaires, qualité, de validation, ...) est connu et appliqué méthodiquement tout au long des travaux (tant dans le cadre du travail normal que dans le cadre d'un écart en cours d'intervention). Les signatures de validation des étapes de préparation sont vérifiées. Les caractéristiques techniques des installations à vérifier sont identifiées. L'accompagnement des intervenants d'exploitation et de maintenance dans la bonne application des règles radioprotection est réalisée.</p> <p>En matière de moyens utilisés : L'ensemble des opérations est conforme avec les divers plans, procédures et normes en vigueur. La conformité des travaux avec le Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel) est vérifiée. Les moyens prévus sont pertinents et adaptés à la méthode définie (instructions, dossier technique, ...). Les documents et consignes de sécurité et/ou sûreté sont identifiés et connus et appliqués selon la zone d'activité et des risques associés (dossier d'intervention, AT, mode opératoire, pratique de fiabilisation des Interventions...).</p> <p>En matière de liens professionnels / relationnels : Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite des travaux, ...). En cas de non-conformité avec les procédures de travail, les informations sont transmises et décrites auprès du responsable concerné (chef de travaux, responsable hiérarchique, agent de sûreté, ..). La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client,...).</p>	<p>L'identification des Dossiers de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi des travaux, plans, notices d'utilisation du matériel) est réalisée.</p> <p>Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement, radioprotection, technique, ..., les procédures de travail, les modalités de mise en œuvre des travaux sont vérifiées et validées.</p> <p>Les référentiels applicables sont connus, suivis et respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au niveau technique : la nature des travaux à réaliser, les résultats attendus sont clairement identifiés et les limites des travaux clairement comprises. • Au niveau sûreté, sécurité, radioprotection et environnement, les risques sont identifiés et les moyens de prévention (parades) sont connus et prévus. • Au niveau économique et financier : les données contractuelles sont parfaitement intégrées en termes de budget (volume horaire), et de délais. • Au niveau social : le temps de travail réglementaire est connu et prit en compte.

		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u></p> <p>Les notions de risques sont identifiées et connues.</p> <p>Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiés et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p> <p>Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement est clairement identifiées et intégrées.</p> <p>Le respect des règles en matière de durée de travail, Hygiène, Sécurité et Radioprotection sur le site sont clairement identifié et intégré.</p>	
--	--	---	--

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>3. Organiser un programme d'actions sur site nucléaire</p>	<p>Dans le cadre de travaux organisés sur site, (chantier école,...) en milieu nucléaire. L'ensemble de la documentation associé, techniques, contractuels est mis à disposition.</p> <p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client</p> <p>A partir du Dossier de Réalisation Technique (procédures, Documents de suivi de travail, plans, notices d'utilisation du matériel)</p> <p>Les procédures et directives sécurité et sureté nucléaires sont mises à disposition.</p> <p>A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. L'ensemble des procédures (réglementaires, qualité, de validation, ...) est connu et appliqué méthodiquement tout au long des travaux (tant dans le cadre d'une intervention normale que dans le cadre d'un écart en cours d'intervention). L'ensemble des paramètres organisationnels nécessaires sont connus.</p>	<p>L'ensemble des paramètres organisationnels nécessaires sont analysés, et des solutions pertinentes proposées, elles tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des ressources (moyens matériels, compétences,...) nécessaires pour assurer les travaux dans des conditions optimales. • des modes opératoires, ordre et jalonnement de travaux à réaliser sont définis en fonction des conditions de travail (localisation, sûreté, sécurité, radioprotection,...) • des contraintes liées aux travaux (techniques, organisationnelles, humaines) • des exigences contractuelles validées avec le représentant du client. <p>Le programme défini est conforme aux prescriptions client en termes de coût qualité, délai.</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les moyens et ressources sont organisés avec un souci d'optimisation dans le respect des prescriptions réglementaires et client. Elles tiennent compte des ressources disponibles (compétences, spécialités, habilitations, formations, ...). L'ensemble des documents techniques, contractuels est mis à disposition. Les procédures et directives sécurité, sureté nucléaire sont mises à disposition. A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Tout écart de planning donne lieu à report à la hiérarchie et justification. Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités.</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets,...).</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>4. Cordonner les travaux sur site nucléaire</p>	<p>Dans le cadre de travaux organisés sur site, (chantier école,...) en milieu nucléaire. A partir du planning défini conforme aux prescriptions client</p> <p>A partir :</p> <ul style="list-style-type: none"> des données techniques (dossier de travail et données contractuelles), des ressources matérielles et humaines à disposition. <p>Dans le cadre des travaux organisée à coordonner. Les procédures et directives sécurité et sureté nucléaires sont mises à disposition.</p> <p>A partir d'un dossier de travail à adapter.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La coordination respecte les règles en vigueur du nucléaire (réglementaires, sécurité, qualité, ...). Le suivi du déroulement des travaux est réalisé de manière continue et rigoureusement effectué (délais, qualité, coûts, respect des instructions, du code du travail, des normes de sécurité, ...). Les tâches et actions des intervenants sont clairement définies et les différents éléments de coordination sont mis en place.</p>	<p>La coordination des travaux est réalisée de manière continue :</p> <ul style="list-style-type: none"> les intervenants sont affectés aux opérations prévues, les résultats attendus, directives ou instructions sont explicités, les consignes en matières de QSE sont explicitées avant travaux en s'appuyant sur le dossier de travail, les suivis effectués donnent lieu à réajustement en cas de dérive <p>La traçabilité et le compte rendu des travaux sont réalisés régulièrement et tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> des actions réalisées, des situations rencontrées, des contrôles réalisés, du suivi documentaire effectué en temps réel... <p>Les remontées ou difficultés sont prises en compte, des solutions sont apportées dans le respect des procédures Les actions concourant à la bonne tenue des délais, et au bon déroulement de travaux sont mises en œuvre.</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> A partir des données techniques (dossier de travail et données contractuelles), des ressources matérielles et humaines à disposition. La traçabilité et le compte rendu des travaux sont réalisés régulièrement et tiennent compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> des actions réalisées, des situations rencontrées, des contrôles réalisés, du suivi documentaire effectué en temps réel... 	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Un soutien technique et opérationnel est apporté aux équipes. Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite des travaux, ...). Les ajustements nécessaires sont proposés ou mis en place avec les responsables désignés.</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>5. Adapter un programme de travaux sur site nucléaire</p>	<p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client.</p> <p>Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire.</p> <p>Ensemble de la documentation et moyens associés, ...</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. La résolution des questions techniques est réalisée méthodiquement en tenant compte de l'ensemble des paramètres liés au bon déroulement de des travaux.</p>	<p>Tout écart est reporté systématiquement.</p> <p>Le programme de travaux est adapté en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des écarts constatés par rapport au dossier de travail, donnant lieu à ajustements justifiés, • des actions d'ajustement définies en cas d'aléas, • des suivis renforcés mis en place pour s'assurer du retour à une situation attendue <p>La mise en œuvre de l'ensemble des actions nécessaires est réalisée de façon à assurer le bon déroulement de travaux sur site.</p>
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> L'ensemble des évènements est collecté, analysé et reporté pour assurer une traçabilité des actions mises en œuvre. Un soutien technique et opérationnel est apporté aux équipes, les remontées ou difficultés sont prises en compte, des solutions sont apportées dans le respect des procédures. Les actions concourant à la bonne tenue des délais, et au bon déroulement de travaux sont mises en œuvre.</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La vérification auprès des intervenant (sous-traitants, ...), l'adéquation du matériel avec les opérations confiées. L'ensemble des évènements est collecté, analysé et reporté pour assurer une traçabilité des actions mises en œuvre. Les ajustements nécessaires sont proposés ou mis en place avec les responsables désignés.</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...).</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>6. Formaliser tout élément concourant à la traçabilité sur site nucléaire</p>	<p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client. A partir d'un dossier de travail. Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire</p> <p>Ensemble de la documentation et moyens associés, ...</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. Le compte rendu des travaux est conformément réalisé selon les procédures interne.</p>	<p>Le compte-rendu des travaux conformément aux exigences de traçabilité des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. • Tout élément concourant à la traçabilité de l'action est reporté, commenté à destination tant de l'encadrement que du client. <p>La présentation du compte-rendu des travaux est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des événements est argumenté et permet de démontrer que l'ensemble des actions mises en œuvre concourt à l'efficacité des travaux (respect des exigences du client) sur le plan technique, sécuritaire, et économique. • Des propositions d'amélioration sont apportées et justifiées.
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> A partir d'un dossier de travail réalisé. Les moyens techniques, documentaires sont identifiés.</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...).</p>	
		<p><u>Selon quelles contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). Les procédures QSE sont intégrées. Les exigences en termes de qualité, sûreté, sécurité, environnement sont clairement identifiés et intégrés.</p>	

Compétences professionnelles	Conditions de réalisation	Critères mesurables et observables	Résultats attendus
<p>7. Réaliser le retour d'expérience dans le cadre des travaux sur site nucléaire</p>	<p>A partir du planning défini conforme aux prescriptions client Dans le cadre de l'activité liée à des travaux en milieu nucléaire Ensemble de la documentation et moyens associés. Dans le cadre de l'activité normale, lors d'une présentation de retour d'expérience à réaliser.</p>	<p><u>En matière de méthodes utilisées :</u> La méthode utilisée s'appuie sur une démarche structurée. L'ensemble des évènements est argumenté et permet de démontrer que l'ensemble des actions mises en œuvre concourt à l'efficacité des travaux (respect des exigences du client) sur le plan technique, sécuritaire, et économique. La traçabilité du travail est assurée à toutes les étapes. La synthèse des informations tient compte des événements (aléas, mesures d'ajustement, observations diverses, ...).</p>	<p>Le retour d'expérience est réalisé conformément aux exigences de traçabilité des travaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. <p>La présentation du retour d'expérience est assurée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des propositions d'amélioration sont apportées et justifiées.
		<p><u>En matière de moyens utilisés :</u> Les données reportées et consignées sont conformes à la réalité. La transmission des informations est réalisée selon l'organisation de l'entreprise et du site d'intervention.</p>	
		<p><u>En matière de liens professionnels / relationnels :</u> Tout élément concourant à la traçabilité de l'action est reporté, commenté à destination tant de l'encadrement que du client. Le reporting régulier et efficace est fourni à son manager. La relation contractuelle est parfaitement identifiée (représentation de l'entreprise, interlocuteurs ou représentants du client, écarts contractuels, attitudes attendues vis à vis du client, ...). Les différents interlocuteurs sont identifiés et sollicités (recueil des avis, informations sur la conduite de l'intervention, ...).</p>	
		<p><u>En matière de contraintes liées au milieu et environnement de travail :</u> Les notions de risques sont identifiées et connues. Les dispositifs et instructions de sécurité et environnement liés à l'activité sont identifiées et les consignes de sécurité sont appliquées (équipements de protection individuelle appropriés aux situations, équipements de protections selon les zones identifiées, tri stockage des déchets, ...). Les procédures QSE sont intégrées. Les exigences en termes de qualité, sureté, sécurité, environnement sont clairement identifiés et intégrés.</p>	

3.2. MODALITES D'EVALUATION

3.2.1. Conditions de mise en œuvre des évaluations en vue de la certification

- L'accès au CQPM ou blocs de compétences implique une inscription préalable du candidat à la certification auprès de l'UIMM territoriale centre de certification.
- L'UIMM territoriale centre de certification et l'entreprise ou à défaut le candidat (Salariés ; VAE ; Demandeurs d'emploi...) définissent dans un dossier qui sera transmis à l'UIMM centre de certification, les modalités d'évaluation qui seront mises en œuvre en fonction du contexte parmi celles prévues dans le référentiel de certification.
- Les modalités d'évaluation reposant sur des activités/missions ou projets réalisés en milieu professionnel sont privilégiées.

3.2.2. Mise en œuvre des modalités d'évaluation

A) Validation des compétences professionnelles

Les compétences professionnelles mentionnées dans le référentiel de certification sont évaluées par la commission d'évaluation à l'aide des critères mesurables, observables et les résultats attendus selon les conditions d'évaluation précisées dans le référentiel de certification, ceux-ci sont complétés par l'avis de l'entreprise d'accueil du candidat à la certification professionnelle (hors dispositif VAE).

<p style="text-align: center;">COMMISSION D'EVALUATION</p> <p>La commission d'évaluation est composée de plusieurs membres qualifiés ayant une expérience professionnelle leur permettant d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du candidat identifiées dans le référentiel de la certification professionnelle sélectionnée.</p>	<p style="text-align: center;">ENTREPRISE</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>
<p>Les différentes modalités d'évaluation sont les suivantes :</p> <p style="text-align: center;">ÉVALUATION EN SITUATION PROFESSIONNELLE RÉELLE.</p> <p>L'évaluation des compétences professionnelles s'effectue dans le cadre d'activités professionnelles réelles réalisées en entreprise</p>	<p style="text-align: center;">AVIS DE L'ENTREPRISE.</p> <p>L'entreprise (tuteur, responsable hiérarchique ou fonctionnel...) donne un avis au regard du référentiel d'activité.</p> <p style="text-align: center;">(hors VAE)</p>

ou en centre de formation habilité, ou tout autre lieu adapté. Celle-ci s'appuie sur :

1. une observation en situation de travail.
2. des questionnements avec apport d'éléments de preuve sur les activités professionnelles réalisées en entreprise par le candidat.

PRÉSENTATION DES PROJETS OU ACTIVITÉS RÉALISÉS EN MILIEU PROFESSIONNEL.

Le candidat transmet un rapport à l'UIMM territoriale centre de certification, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les compétences professionnelles à évaluer selon cette modalité ont bien été mises en œuvre en entreprise à l'occasion d'un ou plusieurs projets ou activités.

La présentation de ces projets ou activités devant une commission d'évaluation permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

4. CONDITIONS D'ADMISSIBILITE

Les CQPM, ou les blocs de compétences pour les CQPM inscrits au RNCP, sont attribués aux candidats¹ par le jury paritaire de délibération sous le contrôle du groupe technique paritaire « Certifications », à l'issue des actions d'évaluation, et dès lors que toutes les compétences professionnelles ont été acquises et validées par le jury paritaire de délibération.

¹ Le terme générique « candidat » est utilisé pour désigner un candidat ou une candidate.